

## Les Brèves de l'AFE - n° 85 et 86

Du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2012

### Revue de presse

*Il s'agit d'un relevé de ce qui a été vu dans la presse écrite autre que la revue LUX ou sur le web. Elle n'exprime pas le point de vue de l'AFE. Si vous souhaitez réagir sur un article, écrivez-nous à [afe@afe-eclairage.com.fr](mailto:afe@afe-eclairage.com.fr)*

Avec les LED, l'éclairage vit actuellement « une rupture radicale comparable à celle de l'argentique vers le numérique qui a transformé l'industrie de la photographie. Mettant à mal les géants traditionnels, suscitant de nouveaux entrants. Qui va profiter de ce marché de Cocagne en devenir ? »

Tous les produits d'éclairage à LED sont dépendants des performances des LED qui les composent, mais également et surtout de l'assemblage, la mise en œuvre et la distribution lumineuse.

D'un prix d'acquisition assez élevé, rentabilisé à l'usage, les lampes à LED se développent surtout sur le marché professionnel. « Dans les labos et usines, les munitions se préparent donc pour la conquête des marchés grand public avec l'argument, ô combien essentiel, des prix. Tout le monde y travaille, certes, mais l'arbitrage ne doit pas se faire avec la qualité. Si aujourd'hui, quasiment tout est permis faute de normes ou de standards, la période "Far West" touche à sa fin. Se profilent, au bénéfice du consommateur comme de l'environnement, des protections sous forme de certification ou normalisation. » A l'heure actuelle, « des productions à bas coût et de médiocre qualité commencent à inonder le marché grand public sans la moindre contrainte à l'entrée. »

L'absence d'un encadrement normatif suffisant pousse ainsi l'ADEME à la prudence : elle ne fait pas encore la promotion « de cette forme d'éclairage aux qualités pourtant incontestables et à l'efficacité reconnue. »

(Le Nouvel Economiste - 29.03.2012)

L'éclairage représente 25 à 50 % de la facture d'électricité des commerces et, en coût global sur l'ensemble de la durée de vie de l'installation d'éclairage, l'investissement initial pèse moins de 10 %. "Il faut donc particulièrement être vigilant au moment d'une rénovation ou d'une ouverture de boutique, aux coûts d'exploitation" explique Sébastien Flet Reitz, directeur technique du Syndicat de l'éclairage. Un raisonnement en coût global est un préalable à toute nouvelle installation ou rénovation.

Outre le coût, la qualité d'ambiance doit également être particulièrement étudiée : un bon éclairage permet de vendre plus par la meilleure mise en valeur des produits.

Enfin, la gestion permet de commander automatiquement l'éclairage et de réaliser des économies d'énergie importantes tout en offrant une fonctionnalité accrue : du détecteur de présence dans la chambre froide à la gradation du flux lumineux en fonction de l'apport de lumière naturelle : les possibilités sont très nombreuses.

(Profession Fromager - Mars/Avril 2012)

Le projet européen de directive sur l'efficacité énergétique (EED) est entré, le 11 avril dernier, en phase de négociation entre le Parlement et le Conseil européens, avec l'apport technique de la Commission.

Ce texte, qui doit être voté fin juin, provoque un réel débat entre les institutions, les parlementaires souhaitant, contre l'avis du Conseil (*ndlr : qui représente les gouvernements des Etats Membres – EM*), accentuer les exigences proposées par la Commission dans le texte initial.



« Jugeant certaines divergences entre les États membres insurmontables, la présidence danoise du Conseil européen a simplifié les dispositions du projet de directive pour tous les points importants » suite, notamment, aux pressions de la France, de la Suède et de la Finlande.

Le principal désaccord porte sur le caractère contraignant (soutenu par le Parlement) ou incitatif de cette directive (le Royaume-Uni et les Pays-Bas sont « farouchement opposés » à l'idée d'une contrainte).

L'enjeu est important, car ce projet de texte vise à atteindre l'objectif de 20 % d'efficacité énergétique supplémentaire par rapport à 2005 d'ici 2020 ; efficacité énergétique permettant de limiter les émissions de gaz à effet de serre, mais également de limiter les importations et la production d'énergie tout en créant de l'emploi (400 000 d'ici 2020 selon la Commission) ; et nous ne sommes "pas du tout sur la bonne trajectoire" aujourd'hui explique Philip Lowe, directeur général Energie à la Commission. Si la tendance actuelle se confirme, le résultat, en 2020, ne sera que de 9 %.

Un chiffre : l'économie européenne paye chaque année 400 milliards d'euros aux pays fournisseurs d'énergie.

(Que Choisir - Avril / [Le Monde](#) - 05.04. / Energie Plus - 15.04.2012)

« La fibre optique a la capacité de véhiculer la lumière. Le suédois Parans a eu l'idée d'exploiter juste cette faculté pour apporter la lumière naturelle au centre des bâtiments, dans les pièces et circulations aveugles ou mal éclairées par la lumière du jour » grâce à des capteurs de lumière installés sur le toit ou en façade. D'une puissance de 10 W, ces capteurs concentrent la lumière naturelle grâce à un système de loupes, et la transmettent à une brassée de fibres optiques. « Pour une illumination solaire extérieure de 100 000 lux, ils transmettent 5 500 lm (lumen), avec une tolérance de +/- 300 lm. » Cette technologie a l'avantage d'un encombrement réduit – 48 mm – acceptant autant de coudes que nécessaire, sur des longueurs pouvant atteindre 20 m.

(Les Cahiers techniques du bâtiment - Avril 2012)

L'Europe travaille sur un projet de règlement imposant le marquage énergétique aux lampes dirigées, jusqu'alors exemptées. Ce projet prévoit également l'ajout de deux classes énergétiques pour les lampes : A+ et A++.

(Lighting - Avril 2012)

*Note de l'AFE : ce texte devrait être publié dans les prochains mois, et s'imposer à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013. Il concernera toutes les lampes, alors qu'aujourd'hui, seules les lampes domestiques à incandescence et à fluorescence de 4 W et plus et de moins de 6 500 lumens sont visées. Les luminaires vendus avec des lampes devront également arborer le marquage énergétique des lampes compatibles. L'AFE reviendra sur ce dossier via un flash info lors de la publication du texte et, plus particulièrement, sur les règles de calcul du coefficient d'efficacité énergétique des lampes dirigées. Pour recevoir ce flash info directement dès sa sortie, inscrivez-vous à l'adresse suivante : [afe@afe-eclairage.com.fr](mailto:afe@afe-eclairage.com.fr)*

Dans le cadre de la directive 2009-125-CE (ndlr : directive dite ErP, ou EcoDesign), Bruxelles travaille sur un règlement visant les lampes à LED et les lampes dirigées, imposant des critères d'efficacité énergétique notamment, et conduisant, par paliers, à l'élimination des lampes les moins efficaces.

Les lampes dirigées étant définies comme toutes lampes dont plus de 80 % du flux est émis dans un cône dont l'angle est inférieur à 120°.

Une inquiétude planait sur les lampes dirigées halogènes TBT haute efficacité, mais la Commission européenne, dans un communiqué récemment publié, rassure : « Low-voltage infra-red coated halogen reflector lamps are not banned in the draft Commission



Regulation under the Ecodesign Directive, neither in 2013 nor in 2016. »

(Lighting - Avril 2012)

*Note de l'AFE : ce texte devrait être publié dans les prochains mois, et est susceptible de subir de nombreuses modifications encore avant parution. Par ailleurs, il touche également les luminaires à LED dont la source n'est pas démontable par l'utilisateur (considérés alors comme des lampes par Bruxelles), ainsi que les transformateurs pour lampes très basse tension. L'AFE reviendra sur ce dossier via un flash info lors de la publication. Pour recevoir ce flash info directement dès sa sortie, inscrivez-vous à l'adresse suivante : [afe@afe-eclairage.com.fr](mailto:afe@afe-eclairage.com.fr)*

Eclairage public : 67 luminaires LED de 40 W viennent d'être installés par ETDE à Vif, en Isère, sur une voie piétonne de 1,5 km. A 10 % de la puissance en mode veille, les luminaires passent un par un à 100 % de leur flux une fois qu'une présence est détectée. « Le système doit permettre à la ville d'économiser 75 % d'énergie sur cette voie ».

(ElectroMagazine - Avril / Energie Plus - 15.04.2012)

En 2011, Récyclum a recyclé 35 % des lampes arrivées en fin de vie, soit 30 millions de lampes environ, pour un poids de 4 040 tonnes ; ce qui représente une croissance de 11 % par rapport à 2010 (46 % de croissance dans la grande distribution).

« Ce taux de collecte place la France dans le groupe de tête européen ».

(ElectroMagazine - Avril 2012)

Suite à la Table ronde nationale pour l'efficacité énergétique, l'ADEME a pour mission d'aider à la rénovation de l'éclairage public des communes de moins de 2 000 habitants, grâce, notamment, à une aide financière de 20 millions d'euros.

« C'est en priorité les lampes fonctionnant à la vapeur de mercure, ou lampes boules, qui devront être changées ».

Pour postuler, il faut remplir le dossier d'aide disponible auprès de l'ADEME régionale.

(L'Elu d'aujourd'hui / L'activité immobilière // Les Mairies des Pays de Savoie / Minuit / Ademe & vous - Avril / L'Echo de la Haute-Vienne / [Acteurs Publics](#) - 25.04 / La Montagne / Le Populaire - 30.04.2012)

*Note de l'AFE : voir les précédentes brèves de l'AFE, ainsi que le Flash info de l'AFE ([cliquez ici](#)).*

Le gouvernement va prendre un arrêté obligeant les bâtiments non résidentiels à éteindre leurs lumières de une heure à six heures du matin afin de réduire la facture énergétique. Ainsi, seraient interdits, dans ce créneau horaire, l'éclairage des façades, des vitrines commerciales et des intérieurs de bâtiments visibles depuis l'extérieur.

Ce projet d'arrêté fait partie des mesures annoncées par la Ministre de l'écologie en décembre dernier à la suite de la TRNEE (Table ronde nationale pour l'efficacité énergétique). Il doit permettre une économie d'électricité équivalente à la consommation annuelle de 260 000 ménages, c'est-à-dire 170 millions d'euros par an.

(Minuit - Avril / [La Provence](#) / [La Croix](#) - 01.04 / [FNE](#) - 02.04 / [Planète Bâtiment](#) / [BatiJournal](#) - 03.04 / [InfoBuroMag](#) / [Le Moniteur](#) - 04.04 / Le Moniteur La Quotidienne - 05.04 / L'Echo des Vosges - 06.04 / Les tablettes Lorraines - 09.04 / Construction durable - 10.04 / BatiCom - 13.04 / TechniCités - 23.04 / La Chronique du BTP - 27.04.2012)

*Note de l'AFE : Le Syndicat de l'éclairage a diffusé un communiqué de presse relatif au projet d'extinction de l'éclairage intérieur des bâtiments non résidentiels au cœur de la nuit. Il est disponible en ligne. Vous pouvez y accéder directement [en cliquant ici](#). L'AFE fera un point d'information lorsque les travaux du ministère seront plus aboutis.*

Eclairage public : Toulouse travaille sur un capteur détectant les formes (voiture ou piéton) « qui permettrait ainsi d'adapter la puissance de l'éclairage à la typologie du mouvement ».

(Minuit - Avril 2012)

Pendant des siècles, la nuit était [...] réservée au "repos social", symbolisé par la fermeture des portes de la ville. Rome, en 40 avant JC était éclairée par des bougies et suite à son déclin, la pénombre a régné dans la plupart des cités du monde pendant quatorze siècles,

jusqu'au retour de l'éclairage à la bougie à Paris en 1667 qui fut alors baptisée Ville Lumière par Louis XIV. »

(Minuit - Avril 2012)

Le 31 mars était inauguré le nouvel éclairage intérieur de la cathédrale Notre-Dame, à Paris, à l'occasion d'une messe célébrée par Mgr André Vingt-Trois.

400 projecteurs LED apportent davantage de profondeur à l'édifice, et mettent en valeur la finesse architecturale du bâtiment ; en complément de l'éclairage historique mis en place par Viollet-le-Duc au XIXe siècle, lustres et appliques de la nef, électrifiés en 1904.

(Espaces Verts - Avril / [Le Parisien](#) - 01.04.2012)

« Qui ne s'est pas déjà senti perplexe (pour ne pas dire bête) devant les dizaines, voire centaines de références proposées dans n'importe quel hypermarché au moment de choisir une ampoule ? Rassurez-vous il n'y a rien de honteux là-dedans et votre perplexité - voire votre méfiance - est parfaitement justifiée en pratique. [...] Le petit monde de l'ampoule électrique fourmille de préjugés, de mythes à la dent dure, de légendes et autres fantasmes. Deux lobbys en sont la cause : d'un côté, le bon vieux marketing des constructeurs, qui excelle à faire passer une patraque moyenâgeuse pour un bolide moderniste et révolutionnaire, de l'autre, les obscurantistes écolos, toujours prompts, du fond de leur caverne, à taxer la moindre nouveauté de dangereuse, polluante, cancérigène, voire le plus souvent les trois à la fois. Au milieu de cette guerre froide menée à grand coups d'affirmations péremptoires lancées de part et d'autre, le consommateur finit souvent intoxiqué d'idées reçues sans fondement scientifique. »

Devant le rayon, le consommateur « aura d'abord à choisir une technologie, puis les caractéristiques voulues, et enfin une marque. »

Trois technologies permettent le remplacement de l'incandescence : l'halogène, la fluorescence, et la LED. La première est très économique à l'achat ; la seconde pâtit d'une mauvaise réputation ; la troisième coûteuse à l'achat, offre un résultat souvent très moyen, voire franchement mauvais. »

(Canard PC - Avril/Mai 2012)

*Note de l'AFE : Attention : le choix d'une lampe ne s'opère pas en fonction d'une technologie, mais de l'usage que l'on fera d'une lampe et des priorités de l'utilisateur (qualité de lumière, réactivité à l'allumage, économies d'énergie, gradation, etc.). C'est cela qui déterminera la technologie la plus pertinente au cas par cas. Le commentaire du magazine sur les lampes à LED est assez dur, mais illustre une réalité sur le marché : de très nombreux produits sont de piètre qualité et nuisent à l'image de la technologie LED. Heureusement, il existe tout de même des lampes à LED de grande qualité.*

Les lampes fluorescentes compactes grand public pâtissent d'un nombre limité d'allumages / extinctions avant défaillance prématurée (souvent entre 5 et 7 000). Pourtant, il existe de nombreux modèles supportant de bien plus grandes quantités d'allumages / extinctions, dans la distribution professionnelle notamment. Il semblerait que cela soit dû au choix des composants du ballast intégré, et au prix de revient des lampes ; les particuliers n'étant pas toujours prêts à payer un surcoût à l'achat. Les lampes « low cost » descendent même à des seuils excessivement bas. « Côté performances, les résultats sont souvent beaucoup moins bons que sur les modèles de grande marque ». « Enfin, pas de miracle pour les modèles "premier prix" [...] à moins de 3 euros, il est toujours impossible de trouver quelque chose de décent, que ce soit en termes de durabilité ou de qualité d'éclairage. »

(Canard PC - Avril/Mai 2012)

*Note de l'AFE : les informations relatives au nombre de cycle allumages / extinctions supportés par une lampe non dirigée sont obligatoirement affichés sur l'emballage.*

Les îles Samoa, dans le Pacifique, ont comme toujours été les premières à éteindre les lumières. L'opération Earth Hour : Une heure pour la planète, a eu lieu samedi 31 mars dans près de 150 pays, à 20 h 30 heure locale. « Le siège de l'Onu dans le noir, les vastes immeubles de la baie de Sydney privés d'éclairage : de l'Australie à New York, des millions de personnes ont éteint samedi leurs lumières pendant une heure sur toute la planète en signe d'engagement pour lutter contre le réchauffement climatique. »

La 6<sup>ème</sup> édition de l'opération comptait cette année de nouveaux participants, comme la Lybie, l'Irak et... la station spatiale internationale ! Station qui accompagnait le mouvement dans sa révolution et réalisait des photos qui seront partagées en ligne.

L'an dernier, 5 251 villes et 1,8 milliard de personnes dans 135 pays avaient pris part à l'opération, selon le WWF. "L'Heure de la Terre 2012 est la célébration du pouvoir des peuples", a estimé [...] le responsable du WWF-Australie, Dermot O'Gorman. "Des centaines de millions de gens dans différents pays du monde agissent bien au-delà de ces 60 minutes pour la planète", a-t-il souligné.

Action militante, l'Heure de la Terre suscite évidemment des critiques. Certains craignent que l'extinction simultanée des lumières ne provoque un crash électrique.

D'autres s'étonnent que le WWF allume, à cette occasion, des bougies au score climatique douteux.

([RTL](#) - 29.03 / [Tribune de Genève](#) - 30.03 / [Ouest France](#) / [20 minutes](#) / [Gizmodo](#) - 31.03 / [LCI](#) / [TF1](#) - 01.04.2012)

Dans l'agglomération du Grand-Angoulême, sept des seize communes éteignent l'éclairage public de leurs centres-villes entre minuit et 5 h 00.

Cognac envisage de faire de même à partir d'avril, et espère une économie annuelle de 80 000 €.

Mais à Jarnac, « l'extinction des feux sème la colère chez les commerçants. Coïncidence ou conséquence ? Depuis que la municipalité a décidé d'éteindre l'éclairage public en février, le bar-brasserie du bourg, « Le Domino », a subi une tentative et un cambriolage.

L'association des commerçants, présidée par Jean-Michel Ancelot, monte au front et proteste contre la décision de la municipalité. "D'autant plus qu'avant d'éteindre complètement, ils ont changé toutes les ampoules par des LED", s'insurge-t-il. »

Du coup, l'épicerie Coop laisserait la lumière du magasin allumée. "C'est une solution. Mais pendant que la mairie fait des économies, les commerçants non", estime Jean-Michel Ancelot.

([Charente-Libre](#) - 01.04.2012)

*Note de l'AFE : Faire des économies en éteignant n'a pas de sens. Il suffit d'ailleurs de tout éteindre pour que l'économie soit maximum ; comme il suffit de ne plus rouler pour que la voiture soit économe.*

*Il faut tout de même faire remarquer que l'abonnement au fournisseur d'énergie, qui pèse pour 50 % de la facture énergétique en éclairage public, est payé 100 % même pendant l'extinction. Les économies sérieuses passent par la mise à niveau des installations puis par la modulation des performances nécessaires en fonction des besoins au cours de la nuit et là, sans éteindre, c'est 60 à 80 % d'économie d'énergie qu'il est possible de faire.*

« Tollé dans l'électricité ! La filière française est privée par l'Etat de son pouvoir de normalisation. L'ensemble des fédérations professionnelles du secteur en appelle au président de la République, dans une lettre ».

Lors d'une réunion tenue le 14 mars au cabinet du ministre de l'Industrie, "la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCI) nous a déclaré avoir retiré à l'Union technique de l'électricité (UTE) son agrément ministériel", est-il relaté dans ce courrier daté du 20 mars dernier.

Selon la filière, l'AFNOR voudrait prendre la place de l'UTE. Et la filière d'annoncer : "Nous

*avons donc décidé de laisser notre bureau de normalisation engager les recours judiciaires indispensables à la défense des intérêts de notre filière."*

([L'Usine Nouvelle](#) - 04.04.2012)

Le 29 mars, la ville de Douai accueillait la cérémonie de remise des trophées des lumières économes 2011 de l'Association française de l'éclairage.

Actuellement, la ville gère 157 km de voies éclairées sur lesquelles se répartissent 8 977 points lumineux, pour une puissance installée de 1 551 kW (-0,5 % par rapport à 2008, malgré une augmentation de 13 % des points lumineux, notamment du fait de l'installation du Tram). Cette importante baisse relative de la puissance est due principalement au remplacement de nombreuses lampes à vapeurs de mercure par des lampes sodium haute pression. La ville ne passe pas encore à l'éclairage public à LED, qu'elle ne juge pas assez performant en éclairage public fonctionnel, tout en suivant de près l'évolution technologique des matériels.

(L'Observateur du Douaisis - 05.04 / La Croix du Nord - 06.04.2012)

*Note de l'AFE : Pour plus d'informations sur la remise des trophées de l'AFE Nord, voir la rubrique « L'AFE en région », des dernières brèves.*

HelioDEL, start-up fondée en octobre 2011 à Grenoble par deux chercheurs du CEA-Leti, a pour ambition de doubler le flux lumineux des LED et d'en diviser le coût par dix, en industrialisant une technologie baptisée « WireLED » et développée pendant cinq ans au CEA-Leti. Cette technologie est basée sur des nanofils de gallium offrant une surface d'émission de lumière en 3D trois à cinq fois plus grande que ce qu'offrent les LED à structure plane.

Les premiers produits sont prévus pour la fin 2013.

(L'Usine Nouvelle - 05.04.2012)

La mise en lumière du front de mer de Mers-les-bains a valu à la ville le premier prix de mise en lumière du patrimoine, de l'Association française de l'éclairage.

(Le Courrier Picard - 06.04.2012)

Titania Gibert, maître de conférences à l'école Polytech de l'université d'Orléans, a reçu une médaille AFE « pour ses bons et loyaux services » en tant que secrétaire du centre régional pendant quinze ans.

(La République du Centre - 10.04.2012)

Un arrêté publié au JO le 11 avril 2012 définit deux nouvelles opérations standardisées dans le cadre des Certificats d'économies d'énergie (CEE), et en modifie un certain nombre, dont certaines liées à l'éclairage. Ainsi, l'installation de luminaires donnant droit à des CEE est élargie à tous les bâtiments tertiaires, et la fiche concernant l'éclairage public donne droit à plus de CEE.

([Le Moniteur](#) - 11.04.2012)

Le Syndicat intercommunal d'énergies du Calvados (SDEC Energie), constatant en 2011 une augmentation de 15 à 20 % des factures d'électricité des collectivités pour lesquelles il assure la distribution publique d'électricité, a accéléré la rénovation et optimisé la performance énergétique du parc d'éclairage dont il est gestionnaire (pour 570 collectivités).

Dans le cadre du plan d'actions ainsi mis en œuvre, le SDEC s'engage à réduire de 30 % la puissance installée grâce à des opérations de rénovation standardisées donnant lieu à des certificats d'économies d'énergie (CEE) dont le fruit de la vente alimente financièrement les programmes de travaux.

Par ailleurs, le SDEC propose une aide financière aux collectivités qui décident de suivre



l'ensemble de ses préconisations.

(Energie Plus - 15.04.2012)

Le projet européen de directive sur l'efficacité énergétique est en phase de négociation entre la Commission européenne, le Parlement et les Etats Membres. « La France, qui se targue depuis le Grenelle de l'environnement de favoriser l'énergie non consommée [...] devrait être en pointe. Eh bien non ! » selon un communiqué du Comité de liaison des énergies renouvelables, du Gimelec et d'organisations de défense de l'environnement.

« La position française sape les ambitions de la directive, regrette le communiqué. Reste que les autres Etats membres tentent également d'affaiblir cette directive, dont la finalisation est prévue pour cet été. »

(L'Usine Nouvelle - 19.04.2012)

Dossier Eclairage : « La révolution LED est en marche [...] Un mouvement qui va rebattre les cartes d'un secteur dominé par quelques géants. »

Cette technologie devrait « largement contribuer » à faire passer le marché de l'éclairage mondial de 52 milliards d'euros en 2010 à 88 milliards en 2020 selon McKinsey.

Les LED bénéficient de la force de frappe d'une industrie très dynamique qui n'aura bientôt pas d'autres choix que d'utiliser l'éclairage comme « indispensable relai de croissance [...]

Le marché des écrans de télévision devrait saturer puis décroître dès 2014. Ces industriels n'ont pas le choix » et imposent un rythme soutenu aux acteurs traditionnels de l'éclairage.

Encore des faiblesses néanmoins : « en l'absence de certification, nombre de produits affichent des caractéristiques... qui restent à confirmer. »

(L'Usine Nouvelle - 19.04.2012)

« Certaines ampoules actuellement sur le marché contiennent une faible quantité de substances radioactives : krypton 85, thorium 232. Mais elles ne présentent pas de risques pour la santé selon l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). »

Ces ampoules, utilisées dans le domaine professionnel, peuvent bénéficier de dérogation au code de la santé publique qui interdit tout ajout intentionnel de radionucléides naturels ou artificiels dans les biens de consommation. L'ASN est en charge de ces dérogations, dont les demandes, par les fabricants de lampes, sont en cours actuellement.

« Les premiers éléments de cette instruction font ressortir que *"les doses reçues par le public, en situation normale et en situation incidentelle, sont très faibles"*. L'ASN en conclut qu'il n'existe pas *"de risque sanitaire qui la conduirait à demander, de manière préventive, l'arrêt de la commercialisation de ces lampes et le retrait des lampes installées"* »

(Actu-Environnement - 19.04.2012)

*Note de l'AFE : la Fédération européenne des fabricants de lampes, ELC, a diffusé l'année dernière un communiqué de presse sur le sujet ([cliquez ici](#)).*

*Le communiqué de presse de l'ASN sur les lampes, datant du 17 avril 2012, est [téléchargeable ici](#).*

La fédération départementale d'énergie de la Somme (FDE 80) et l'Association française de l'éclairage (AFE) ont organisé une matinée d'information et d'échanges relative à l'éclairage public qui a réuni plus de 200 techniciens et élus de la région.

L'occasion de faire un point technique et réglementaire sur le sujet et de présenter les nouvelles politiques d'aide des partenaires financiers des communes, notamment l'aide ADEME de 20 millions d'euros aux communes de moins de 2 000 habitants dans le cadre de la TRNEE.

(La Gazette - 24.04.2012)

*Note de l'AFE : Saluons la réussite de cette réunion organisée le 6 avril 2012 par la FDE 80 et l'AFE Nord, présidée par Bernard Caby.*

Avec la disparition des lampes à incandescence, le consommateur « est obligé » de se

tourner vers les lampes basse consommation, à la puissance moins élevée pour un même flux lumineux. Il ne faut donc plus raisonner en Watt lorsque l'on achète une lampe.

Ces lampes sont plus chères à l'achat, mais offrent une durée de vie bien plus longue ; durée de vie testée par le magazine Que Choisir, partenaire de l'émission. « Résultat, elles durent bien plus longtemps que les incandescentes, mais pas autant qu'annoncé ». Pour Que choisir, la moitié des références testées n'atteignent pas les 5 000 heures « de test qu'on leur fait subir ». Et pourtant, pour qu'une fluocompacte « soit "très très" intéressante sur le plan financier, il faut qu'elle tienne au moins 5 000 heures ».

Concernant les champs électromagnétiques, les études montrent qu'il n'y a aucun risque pour la santé à 30 cm et plus des lampes.

Ces lampes contiennent également du mercure, dont la quantité est encadrée par la réglementation ; quantité très faible ne présentant pas de risque pour la santé explique Denis Barondeau, président de la Division lampes du Syndicat de l'éclairage. Ce mercure pose néanmoins des problèmes pour le recyclage en Belgique explique Jacky Bonnemains, de l'Association Robin des bois.

(France 5 - C notre affaire - 25.04.2012)

*Note de l'AFE : voir la vidéo à la 24<sup>ème</sup> minute (cliquez sur le lien ci-dessus). Le reportage fait fausse route : les « lampes basse consommation », qui désignent ici les seules lampes fluorescentes compactes, ne représentent pas l'unique choix du consommateur, qui peut se tourner également vers les lampes halogènes haute efficacité et les lampes à LED (qui permettent aujourd'hui de remplacer les lampes à incandescence de 75 W et moins).*

*Par ailleurs, le reportage s'embrouille sur les économies d'énergie, annonçant 60 % d'économies avec les fluocompactes qui consomment 6 fois moins que les lampes à incandescence... En réalité, ces lampes consomment 75 à 80 % moins, et le facteur est compris entre 4 et 5 selon les puissances.*

*Durée de vie : il est tout à fait anormal que la moitié des lampes testées n'atteignent pas les 5 000 heures. La norme EN 60 969 combinée au règlement européen 244/2009 impose, à minima, que la moitié des lampes testées atteignent les 6 000 heures dans les conditions de tests définies par la norme. L'absence de détails sur la manière dont les tests ont été réalisés par Que Choisir, et le fait que l'interview du représentant du LNE soit tronquée, ne permettent pas de tirer une conclusion sérieuse. On ne peut que déplorer l'absence de contrôle des autorités compétentes en la matière.*

*On peut également constater que l'enquête de Que Choisir dont il est fait mention ici (numéro 490 – mars 2011), ne reflète pas ce qui est dit dans le reportage... Sur 24 lampes fluocompactes testées par le magazine, 6 références ont un facteur de survie inférieur à 50 % à 5 000 heures, et non la moitié.*

*Enfin, dire qu'il faut qu'une lampe fluorescente compacte tienne au moins 5 000 heures pour trouver une pertinence économique est faux. Evidemment, plus la durée de vie est longue, plus la lampe est performante et moins le prix d'acquisition est élevé, meilleure sera la pertinence économique. Mais, pour la plupart des lampes fluorescentes compactes (selon leur puissance), la pertinence économique sera trouvée entre 1 000 et 2 000 heures d'utilisation.*

*S'agissant des champs électromagnétiques et du mercure, l'AFE s'est, à de nombreuses reprises, exprimée sur le sujet. Retrouvez son Point de vu [en cliquant ici](#). Les manquements évoqués par Jacky Bonnemains en Belgique sont surprenants. En France, la filière de fin de vie, gérée par l'éco-organisme Récyclum, agréé par les pouvoirs publics, présente toutes les garanties nécessaires.*

« Le Sipperec, un groupement de collectivités franciliennes, s'est inquiété jeudi (ndlr : le 24 avril 2012) de l'évolution future du tarif d'acheminement, une des composantes des factures d'électricité, qui fait l'objet en ce moment d'une réflexion pilotée par le régulateur du secteur. » Le Tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité (Turpe), ou tarif d'acheminement, est fixé tous les 4 ans selon une procédure menée par la Commission de régulation de l'énergie, la CRE, et celle-ci a lancé, le mois dernier, une première consultation publique en vue de la prochaine évolution (le Turpe 4), qui interviendra en août 2013. Le turpe constitue le premier poste des factures d'électricité. Le Sipperec avertit que son augmentation aura un impact significatif sur les factures des particuliers.

(AFP / [Romandie News](#) - 26.04.2012)



## Prochaines manifestations AFE

**6 juin 2012**

Lieu : Avignon

Manifestation : Assemblée du centre régional PACA (programme à venir)

AFE PACA

**8 juin 2012 – 8 h 30 à 17 h 00**

Lieu : Carquefou

Manifestation : Journée technique sur l'éclairage extérieur.

Les évolutions du code du travail / Le nouveau guide de maintenance UTE C17-260. Découvrir les niveaux de la maintenance et les principaux délais. Impact de la stratégie de la maintenance dans les économies d'énergie et le développement durable.

Nombre de places limité à 22.

AFE Ouest Atlantique

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

**15 juin 2012**

Lieu : Strasbourg

Manifestation : Assemblée du centre régional Est (programme à venir)

AFE Est

**20 juin 2012**

Lieu : Nantes

Manifestation : Assemblée du centre régional Ouest Atlantique et conférences (programme à venir)

AFE Ouest Atlantique

## En région

**AFE Bourgogne** : Organisation du Concours Lumière 2012. Remise des dossiers avant le 31 août. Pour tout renseignement, [cliquez ici](#).

## Actualité des partenaires de l'AFE

- **Accès aux newsletters de la CIE** : [cliquez ici](#)
- **Récylum** : L'éco-organisme de gestion de fin de vie des lampes et des luminaires professionnels publiée, en partenariat avec l'AFE, une carte Mémo d'un format poche donnant les principales informations pour permettre aux particuliers de choisir une lampe non dirigée. Retrouvez cette carte Mémo sur notre site Internet [en cliquant ici](#). Pour recevoir un ou plusieurs exemplaires papier, contactez-nous : [afe@afe-eclairage.com](mailto:afe@afe-eclairage.com)

**27 juin 2012 – 16 h 30**

Lieu : Ouistreham

Manifestation : Conférence sur l'éclairage des zones portuaires et maintenance de l'éclairage à bord des navires marchands. Les exposés et débats auront lieu à bord d'un car-ferry de la compagnie Brittany Ferries, en escale technique de 17 h à 20 h.

Nombre de places limité à 60

AFE Normandie

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)



**Journées nationales de la lumière de l'AFE**

**Notez dès à présent le grand Rendez-vous des Journées nationales de la lumière -**

**Besançon les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2012**

**Pré-inscription : [cliquez ici](#)**

**Voir le mot d'accueil de la mairie : [cliquez ici](#)**



**Brèves en passant** (*N'hésitez pas à nous faire part d'informations généralistes ou d'évènements à venir afin d'alimenter cette rubrique*)

- **Erratum** : Dans les précédentes brèves, nous rapportions un article paru dans Viva Déco, de Mars / avril 2012. « En plein soleil, à midi, l'éclairage peut atteindre 1 millions de LUX. Il est d'approximativement 0,2 une nuit de pleine lune, et compris entre 200 et 2 000 lux en intérieur à un mètre d'une fenêtre. »

Nous avons alors omis d'ajouter la rapide note suivante :

*Note de l'AFE : outre le pluriel déplacé sur « 1 millions », que nous vous prions d'excuser, le chiffre de 1 million est erroné. L'éclairage d'une surface perpendiculaire au soleil situé au zénith, par ciel pur, ne peut pas dépasser 100 000 lux (un chiffre de 80 000 lux étant, sans doute, plus proche de la réalité).*

- **L'Assemblée générale de l'AFE** a procédé au renouvellement d'une partie de son Conseil d'administration lors de sa réunion le 22 Mars dernier. Les nouveaux entrants sont :

- o **Mme Huguette ANNAS**, Architecte DPLG- Expert lumière EDF – PEPS, Agence ECO
- o **Mme Patricia EL BAÂMRANI**, Membre de la division « éclairage intérieur fonctionnel » du Syndicat de l'éclairage Directrice marketing opérationnel – Thorn
- o **M. Stéphane BERLIOZ LATOUR**, Directeur marketing – Philips Lighting
- o **Dr Christophe CACHONCINLE**, Enseignant-chercheur – Polytech Orléans – Université d'Orléans
- o **Dr Gérard DUPEYRON**, Chef du service d'ophtalmologie – Hôpital de Nîmes
- o **M. Henri-Luc JULIENNE**, Représentant du SERCE, Directeur des infrastructures de services à la ville – ETDE
- o **Mme Laurence NATALI-DANTIN**, Chef de Projet, Direction Marketing Marchés Entreprises et Collectivités Locales, Département Partenariats - EDF

- **Evènements « Eclairage » des prochains jours :**

- o LumiBat : les 5, 6 et 7 juin 2012 à Lyon, Eurexpo. Salon dédié à l'éclairage intérieur, des lieux de ventes aux bureaux en passant par l'habitat. L'AFE Rhône-Alpes sera présente. Pour plus d'informations, [cliquez ci](#).
- o CapUrba : les 5, 6 et 7 juin 2012 à Lyon, Eurexpo. Salon national de l'aménagement des projets urbains, avec un pôle Lumi Technologies et Smart lighting, accompagné d'un programme de conférences sur les réseaux intelligents (smart grids) concernant l'éclairage public et urbain. Pour plus d'informations, [cliquez ci](#).

Association française de l'éclairage • Loi 1901

17, rue de l'Amiral Hamelin • 75783 PARIS Cedex 16 • Tél : +33 (0)1 45 05 72 00 • Fax : +33 (0)1 45 05 72 70  
Site internet : [www.afe-eclairage.com.fr](http://www.afe-eclairage.com.fr) • e-mail : [afe@afe-eclairage.com.fr](mailto:afe@afe-eclairage.com.fr)